

# **Les Syndicats continuent l'action !**

## **Déclaration liminaire de l'Intersyndicale lors du Comité de suivi des réorganisations des services de Nantes et de la constitution des PCRPs**

Les représentants des personnels en CHSCT ont claqué la porte lors de la séance du jeudi 10 septembre 2015 !

Il est utile de rappeler ici que depuis l'annonce faite en janvier dernier, les syndicats ont activement participé, avec un esprit constructif, à moult groupes de travail (*règles de gestion, organisation des SIP, organisation des SIE, organisation des PCE, création des PCRPs, répartition des emplois, ...*) ainsi qu'à des commissions immobilières et à des CTL où le sujet des futures réorganisations de la DRFiP44 était largement débattu...

De même, la démarche sur la prévention des risques psycho-sociaux les a mobilisés à de nombreuses reprises depuis décembre 2013.

## **A quoi tout cela sert-il, si la DRFiP44 n'en retient rien !**

### **Que reprochent les syndicats à la DRFiP44 ?**

- x De ne laisser que 5 jours ouvrés aux agents entrant dans le périmètre des restructurations. Suite à notre mouvement de contestation, le délai a été repoussé jusqu'au 25 septembre 2015,
- x De minimiser les risques psycho-sociaux que ces restructurations engendrent déjà pour les agents concernés,
- x De refuser tout accompagnement du changement bien que la DRFiP44 dispose de tous les outils pour le faire,
- x De ne pas tenir le peu d'engagements qu'elle prend
- x De résumer les restructurations colossales à un **"simple changement de chaises"**.

Les représentants des Personnels ont décidé de revenir à la table des discussions mais que les choses soient claires : ils sont déterminés à se faire entendre. Entendre et non pas seulement écouter. Entendre et comprendre. Et également à se faire respecter.

**Il est urgent que la DRFiP44 respecte  
enfin ses obligations d'employeur :  
elle est en effet responsable de la santé  
physique et mentale des agents.**